

Communiqué de presse

Paris, 30 juin 2025

Refonder le multilatéralisme en s'appuyant sur l'expérience du secteur privé

Le Comité français de l'International Chamber of Commerce a tenu son Assemblée générale le 26 juin. Un an après son élection, son Président Matthias Fekl, Associé et fondateur ADF et Equanim international, a insisté sur le fait qu'ICC était l'une des rares plateformes multilatérales qui fonctionnait en ayant la capacité de fixer des règles de portée globale : « *Dans un contexte de recul de l'état de droit, sa raison d'être : assurer la paix et la prospérité grâce aux échanges et à la coopération internationale est plus pertinente que jamais.* »

L'activité soutenue grâce aux travaux des 10 commissions a permis d'obtenir des résultats sur plusieurs fronts :

- L'adoption d'un nouvel instrument de l'Organisation mondiale des Douanes sur la reconnaissance de la valeur transactionnelle des prix de transfert post-importation,
- L'élaboration de préconisations de juristes d'entreprises afin de faire émerger de nouvelles pratiques de l'arbitrage,
- La contribution à l'adoption de critères ESG pour les activités de financement du commerce international,
- L'accompagnement des entreprises pour accélérer la digitalisation de leurs transactions internationales grâce à des solutions proposées par des TradeTech, le déploiement de POC sur des corridors paperless ainsi que de standards d'interopérabilité issus de la Digital Standards Initiative d'ICC.

Une table ronde animée par Julian Kassum (ICC) sur la guerre commerciale a permis de mieux comprendre les fondements sur lesquels reposait la politique commerciale de la Commission européenne, et en conséquence, la nature de sa réponse à l'administration américaine, et de quelle manière les entreprises représentées par Airbus et le MEDEF assuraient une veille pour mesurer et limiter l'impact des décisions unilatérales sur leurs chaînes d'approvisionnement dans l'attente d'une réduction des incertitudes qui, seule, permettra de sortir de l'attentisme.

Matthias Fekl a confirmé que le Comité français apporterait une contribution substantielle au projet PHOENIX de refondation du multilatéralisme dont l'ambition a été rappelée par Philippe Varin, Président d'ICC.

Le Président de Paris Europlace, Augustin de Romanet a conclu l'Assemblée générale en mettant en valeur les succès de la place de Paris, devenue la 4^{ème} du monde, illustrés par la création de 32 000 emplois depuis 2016 (Brexit) et la contribution positive du secteur financier à la balance des services. Il a également insisté sur les défis à relever afin de maintenir ce rang : la stabilité fiscale, l'intégration des nouvelles technologies dans une offre financière en phase avec les attentes du marché, ainsi que la consolidation d'une Union de l'Épargne et des investissements.

Plusieurs priorités communes entre ICC France et Paris Europlace ont été identifiées ce qui va conduire à une collaboration renforcée entre ces deux acteurs majeurs de la place.

CONTACT :

Emmanuelle Butaud-Stubbs

Délégué général

ebutaudstubbs@icc-france.fr